

MASTER DROIT (PARCOURS DROIT DES PERSONNES VULNÉRABLES)

PARCOURS DROIT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Semestre 8

UE 2 : PROTÉGER LA PERSONNE VULNÉRABLE

Gestion budgétaire et financière (Coeff. 4)

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Ecrit et/ou Oral		40%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	60%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	100% CT si note CC défavorable / ou 40% CC 60% CT si note de CC favorable à l'étudiant